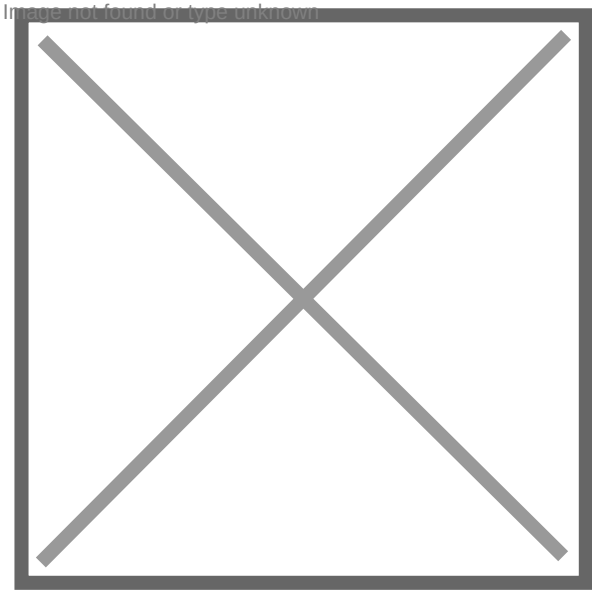




Calcul du taux horaire formule

Par **Maria83**, le **01/03/2019** à **21:33**

Bonjour,

J'ai une mission d'intérim. J'ai une rémunération de 27300 sur 13 mois sur 35 H.

En intérim le 13ème mois est lissé.

Donc pourriez-vous me confirmer si mon calcul du taux horaire est bon :

Sur 35h donc 151.67 €

$(27300/13)/151.67 \text{ €} = 13.85$ donc taux horaire

13 ème mois $(2100/12)/151.67 = 1.15 \text{ €}$

Donc mon taux horaire de base est de $13.85 + 1.15 = 15 \text{ €}$

Si mon calcul est faux. Pourriez-vous me décrire le calcul exacte.

De plus mon contrat doit-il faire apparaître distinctement le taux horaire et prime

Merci par avance

Par **morobar**, le **02/03/2019** à **09:26**

Bonjour,

Le taux horaire est bien de 13.85 euro

Le 13eme mois constitue une prime.

Le contrat de travail doit faire apparaitre le salaire de base et le temps de travail correspondant.

A défaut de mention sur le temps de travail, c'est l'horaire légal qui sera pris en compte, à savoir 35h/semaine.